GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, pile sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Ensablement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réservoirs de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de bordure limite ou dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc
Bridage partiel (gros ou jeune)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Exploitée commercialement
Récolte dans les lisières boisées (bande de lisière)

N.B. Des interventions indiquées aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante)
— (sapin et/ou épinette blanche)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)
— (pin blanc et/ou pin rouge)
— (pin gris)
— (pin gris)
— (thuya (cèdre))
— (mélèze)
— (prédominance)

Pessière (épinettes noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portaine.)
— (aucune essence compagne prédominante)
— (thuya (cèdre))
— (mélèze)
— (pruche)
— (pin blanc et/ou pin rouge)
— (pin gris)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)
— (sapin et/ou épinette blanche)
— (prédominance épinette blanche)
— (prédominance épinette noire)
— (prédominance épinette rouge)
— (prédominance sapin baumier)

Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portaie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— (thuya (cèdre))
— (épinette noire et/ou épinette rouge)
— (pin blanc et/ou pin rouge)
— (pin gris)
— (pin gris)
— (pruche)
— (prédominance sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portaie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — (prédominance pin rouge)

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portaie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (prédominance pin gris)
— Plantation de pin sylvestre

Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portaie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— mélèze
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— sapin et/ou épinette blanche
— (prédominance de thuya)

Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portaie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— thuya (cèdre)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— mélèze
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin gris
— pin gris
— sapin et/ou épinette blanche
— (prédominance)

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portaie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— thuya (cèdre)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— pin gris
— sapin et/ou épinette blanche
— (prédominance mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg 20)	F1 (Pg 20)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb 20)	F1 (Pb 20)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr 20)	F1 (Pr 20)
— — — — avec épinette noire	F1 (En 20)	F1 (En 20)
— — — — avec sapin	F1 (Sa 20)	F1 (Sa 20)
Bouleaux à bouleau blanc avec pin gris	Bb 5 (P 5)	Bb 5 (P 5)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb 5 (E 5)	Bb 5 (E 5)
— — — avec pin blanc	Bb 5 (Pb 5)	Bb 5 (Pb 5)
— — — avec pin rouge	Bb 5 (Pr 5)	Bb 5 (Pr 5)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	Bj 5 (Pb 5)	Bj 5 (Pb 5)
— — — avec pin rouge	Bj 5 (Pr 5)	Bj 5 (Pr 5)
Peupleraies avec sapin	Pe 5 (S 5)	Pe 5 (S 5)
— — — avec pin blanc	Pe 5 (Pb 5)	Pe 5 (Pb 5)
— — — avec pin rouge	Pe 5 (Pr 5)	Pe 5 (Pr 5)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe 5 (E 5)	Pe 5 (E 5)
— — — avec mélèze	Pe 5 (M 5)	Pe 5 (M 5)
Érablières avec pin blanc	Er 5 (Pb 5)	Er 5 (Pb 5)
— — — pin rouge	Er 5 (Pr 5)	Er 5 (Pr 5)
Mélangés à feuillus tolérants	Er 5 (F 5)	Er 5 (F 5)
— — sur station humide	Mf 5 (F 5)	Mf 5 (F 5)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
— sur station sèche	Fx
Bouleaux à bouleaux blancs	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peupleraies	Pe
Érablières	Er
— à bouleaux blancs	Er Bb
— à bouleaux jaunes	Er Bj
— à peuplier	Er Pe
— à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
— à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
Plantation d'érables à sucre	Plr Er
— de bouleau jaune	Plr Bj
— de peuplier	Plr Pe
— de peuplier hybride	Plr Ph

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

ORIGINE

Coupe totale	C
Brûlis	Br
Chablis totale	Ct
Épidémie sévère	Es
Friche	Fr
Plantation	P

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en dévastation	Cd
Coupe partielle par bande	Cb
Chablis partiel	Ctp
Épidémie légère	Ef
Brûlis partiel	Brp

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-70 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jn (jeune irrégulier) Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges sont inférieures à 30 ans.
Mr (mature irrégulier) Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges sont inférieures à 60 ans.
Vieux bois irrégulier Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges sont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 80 %	"
Abrupte	81% et plus	'''

Les classes accoudées de pente sont indiquées par des symboles.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30m	1m	2m	3m	4m	5m	6m
	1	2	3	4	5	6	
A	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S B3 C5 c6 S0 s
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— code du groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 c6 E6 O1
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1980; Année de publication : 1981; Année de révision :

21-M-8 S.E.	21-N-5 S.O.	21-N-6 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-M-1 S.E.	21-N-4 S.O.	21-N-3 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-L-16	21-K-13	

U. SONDAGE 1
R.E. 5a

M.R.C. 320 KAMOURASKA*

21 N/4 N.O.

Divisions territoriales en date du : 1 / 9 / 81
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

Dépôt légal - 2e trimestre 1983

Compt. for. : 8002-8315-8637-8947 - 9283 - 9521 - 9632-5056-5868-6093-6576

A. jour : avril 1994

FORÊT PRIVÉE RG-35

2